

# ÉLECTIONS 2016 DE VOS REPRÉSENTANT.E.S AU COMITÉ D'ENTREPRISE

## LE COMITÉ D'ENTREPRISE : UNE INSTANCE INCONTOURNABLE

Grâce au CE, les salarié.e.s exercent un **droit de regard sur la marche** de leur entreprise.

Le comité d'entreprise est un organe délibérant. Il a pour mission d'assurer l'expression collective des salarié.e.s, ce qui permet la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique, financière et sociale de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle... Il peut également formuler et examiner toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail et il est compétent pour gérer les activités sociales et culturelles.

Aujourd'hui, avec la régression des conditions d'emploi, de travail et de rémunération, le Comité d'Entreprise reste une instance de **défense des acquis des salarié.e.s, d'amélioration de leur vie au travail et de préparation de l'avenir.**

Disposer d'un droit d'information et de consultation sur l'organisation et la **marche générale de l'agence**, c'est la possibilité de faire connaître l'avis des femmes et des hommes qui y travaillent notamment sur l'**(in)adéquation entre les missions et les moyens humains, la politique budgétaire, de l'emploi, les orientations stratégiques de l'agence, les réorganisations, la prise en compte du développement durable...**

## AU COURS DU DERNIER MANDAT NOUS AVONS (ENTRE AUTRES)...

### ...assuré le secrétariat du CE

**Concernant les activités sociales et culturelles**, le nouveau bureau SNE-CGT s'est attelé à la mise en conformité (comptable et URSSAF) de certaines aides, à la simplification par virements, à l'amélioration du fonctionnement du service (réunions de services, séminaires annuels, espaces de partage), au remplacement d'une salariée partie en retraite, au pilotage budgétaire (changement de cabinet comptable, élaboration et mise en ligne du premier rapport de gestion), à l'amélioration de la transparence (bilans trimestriels du bureau, mise en ligne des décisions).

**Concernant le rôle économique du CE**, le secrétariat anime l'instance en veillant à associer tous les membres afin de construire des positions communes. Il a piloté l'organisation de formations collectives des représentant.e.s du personnel. Il a structuré son fonctionnement pour répondre au mieux aux évolutions juridiques (loi de sécurisation de l'emploi, loi Rebsamen...) et aux enjeux de l'ADEME (effectifs de référence, fusion des régions, réorganisations de plusieurs directions, contrat d'objectifs et de performance,...).

L'animation des réunions préparatoires intersyndicales a permis de gagner en efficacité : le temps en séance avec la direction est au maximum préservé pour les sujets économiques et professionnels et les actions collectives (motions, avis, ...) sont ainsi mieux préparées.

### ...veillé aux intérêts des salarié.e.s lors des réorganisations

Le SNE est intervenu pour faire remonter les difficultés lors des réorganisations des DR fusionnées notamment, et reste vigilant dans la mise en œuvre opérationnelle de ces réorganisations.

### ... participé à l'élaboration du COP

Le SNE a fortement insisté pour que les orientations stratégiques soient élaborées dans leur ensemble, notamment en intégrant la notion de moyens, contrairement à l'usage en cours dans les services publics.

Face à une réduction des effectifs continue, le SNE a alerté la direction sur les conséquences en matière de risques psychosociaux des surcharges de travail induites par les tendances constatées et d'un fonctionnement de plus en plus pyramidal.

## QUI EST LE SNE ?

Très présent dans le service public de l'environnement, le SNE rassemble des salarié.e.s du MEEM (directions centrales et DREAL), d'établissements publics (Agences de l'Eau, ONCFS, ONEMA, Parcs nationaux, ADEME,...) ou ayant une mission environnementale (LPO, Plan Bleu, Tour du Valat, Agences régionales de l'environnement). La section ADEME du SNE maintient un contact permanent avec ses homologues pour, entre autres, tirer parti de la diversité des expériences. De même, les élu.e.s ont dénoncé la sous-réalisation systématique du plafond d'emplois autorisé par les ministères de tutelle et l'objectif de réduction de 45 emplois en 3 ans.

## LE SNE EST ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La préservation du pouvoir d'achat de tou.te.s (voir la lutte contre la réforme des retraites), l'amélioration des **conditions de travail** et la prise en compte du **développement durable** dans ses trois dimensions – environnementale, sociale et économique – sont les fils conducteurs des actions du SNE. En 2016, la FSU s'est engagée fortement pour obtenir le retrait du projet de loi travail et pour des droits plus protecteurs des salarié.e.s du privé et du public.

La FSU fait partie des **membres fondateurs d'ATTAC**. Le SNE soutient, comme elle, le **mouvement altermondialiste**.

Le SNE est membre du Réseau Sortir du Nucléaire et soutient la démarche négaWatt.

## La démocratie toujours

Le SNE place au cœur de ses préoccupations les **actions et les revendications intersyndicales**, communes à l'ensemble des salarié.e.s et tout ce qui fait du **personnel de l'ADEME un interlocuteur puissant, déterminé et ouvert** mais sans concession face à la direction et aux tutelles.

## L'ADEME au quotidien

Le SNE défend les salarié.e.s au travail, à titre collectif (organisation, contenu et contrôle du travail, travail d'équipe...) et individuel (salaires, conditions de travail, égalité femme / homme, etc.).

**Les élu.e.s du SNE interviennent, au siège comme en DR, pour protéger des salarié.e.s en difficulté, voire en danger et pour le simple respect de la dignité des personnes.**

### POUR LE PROCHAIN MANDAT 2016-2019 :

Les élu.e.s du SNE ont montré, avec la CGT, de 2013 à 2016 leur capacité à gérer le CE de manière apaisée, dans un contexte difficile de réduction des effectifs (et donc du budget du CE) et de tension avec la direction sur les moyens alloués aux élu.e.s. **Dans le cas où le SNE serait en position majoritaire** au sortir des élections de novembre, les élu.e.s SNE sauront s'appuyer sur cette expérience positive pour gérer le CE de manière sereine pour le prochain mandat, **en recherchant avec la CGT et la CFDT les conditions d'une gestion conjointe.**

#### CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT,

le SNE souhaite favoriser la cohésion et la compétence de l'équipe d'élu.e.s par l'organisation d'une formation commune. Il souhaite également **conforter le climat de confiance, de responsabilisation et de collaboration avec les permanentes** et souhaite poursuivre sa politique de relations humaines cohérente et homogène pour toutes les salariées du CE.

Le SNE s'engage à préserver et adapter la diversité et la solidarité des aides apportées aux salarié.e.s dans les activités sociales et culturelles ainsi qu'à poursuivre l'optimisation des procédures, dans un objectif de qualité du service.

#### CONCERNANT LE RÔLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL,

les élu.e.s du SNE entendent concentrer leurs actions sur les points suivants :

> **Accompagner la mise en œuvre du COP et contribuer au projet d'entreprise** en chantier. En restant très vigilant.e.s sur la question récurrente de l'adéquation missions - moyens.

Continuer à militer pour une organisation fonctionnelle moins pyramidale faisant appel à la notion de gestion de projet et d'intelligence collective basée sur la confiance

Mettre en œuvre réellement la transversalité et permettre les échanges directs entre salarié.e.s sur les missions, les objectifs, les façons de travailler et le fonctionnement interne.

> Lutter pour que les réorganisations en cours et à venir ne se fassent pas au détriment des salarié.e.s concerné.e.s, dans ce contexte de réduction d'effectifs.

> **Œuvrer pour une politique des « ressources humaines »** qui prenne en compte :

- l'amélioration des conditions de travail (ergonomie des outils de travail, utilisation d'outils de gestion ayant fait l'objet de tests préalables... CFA, plus jamais !!!) ;

- une mobilisation collective contre la souffrance au travail constatée à l'ADEME ;
  - la parité des salaires femmes/hommes et entre Adémien.ne.s exerçant les mêmes fonctions ;
  - la synergie entre formation, emploi et carrière professionnelle ;
  - le suivi des accords : ARTT / temps partiel choisi, formation tout au long de la vie, rattrapage des salaires, égalité professionnelle et articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, protection sociale prévoyance et complémentaire santé, télétravail, ikvélo...
- > Lutter contre les baisses de budgets de déplacement qui réduisent la capacité technique de l'ADEME et nuisent aux échanges entre services centraux et DR, pourtant essentiels à la réussite des missions de l'ADEME.

Le comité d'entreprise constitue un véritable lieu de dialogue au service des salarié.e.s et de l'ADEME. Pour cela, la gestion du CE doit être sereine et les élu.e.s doivent avoir la volonté d'agir ensemble au-delà de leurs différences. L'élaboration de propositions et positions communes peut permettre de mieux se faire entendre de la direction. Nous, élu.e.s du SNE-FSU, nous engageons à œuvrer en ce sens.



### COLLÈGE CADRES

Candidat.e.s titulaires	Candidat.e.s suppléant.e.s
Laurence <b>MÉCHIN</b> , Sophia-Antipolis	Pierre-Louis <b>CAZAUX</b> , Orléans
Patrick <b>EVEN</b> , Rennes	Isabelle <b>DEPORTES</b> , Angers
Ruven <b>GONZALEZ</b> , Orléans	Stéphane <b>LECOINTE</b> , Rennes
Didier <b>CHÉREL</b> , Sophia-Antipolis	Emmanuelle <b>SALAZAR</b> , Besançon
Claire <b>BONNEVILLE</b> , Lyon	Pierre <b>CHABRET</b> , Angers
Catherine <b>GUIMARD</b> , Orléans	Marie-Jeanne <b>Le CASTREC</b> , Limoges
Albane <b>GASPARD</b> , Paris	Emmanuel <b>DAVID</b> , Toulouse
Michel <b>CAIREY-REMONNAY</b> , Besançon	Brigitte <b>LAUTERBACH</b> , Clermont-Ferrand
Anne <b>MIQUEL RAGOT</b> , Limoges	Marianna <b>MARTEL</b> , Baie-Mahault
Antonio <b>BISPO</b> , Angers	Dominique <b>TRAINEAU</b> , Angers

### VOTEZ POUR LA LISTE SNE-FSU

#### COLLÈGE EMPLOYÉ.E.S

Candidate titulaire	Candidate suppléante
Anne <b>POMART</b> , Montpellier	Emmanuelle <b>RABOUAN</b> , Angers

Contactez nos candidat.e.s ou envoyez un courriel à

[sne@ademe.fr](mailto:sne@ademe.fr)

Visitez le site Internet de la section ADEME du SNE

<http://sneademe.objectis.net>